



Vie prive et familiale

Par **Boukkad**, le **06/02/2019** à **10:48**

Bonjour!Je suis en france pour finir mes etudes,toute ma famille réside en france sauf mon père rester au maroc car divorcé et c'est ma mère qui a la garde des enfants et ils ont tous un titre de séjour grace a un regroupement familiale sauf moi a cause de ma majorité,mon statut est étudiante bac +5,est ce que je peux faire une demande titre de séjour vie privé alors j'ai un titre de séjour etudiante valable jusqu'a la fin de l'année?merci pour toute réponse